

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE</b>  <b>COMMUNAUTE URBAINE</b> <b>CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE</b> <b>DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° II-15</b>  <b>19SGADL0052</b>

**SEANCE DU**  
**2 MAI 2019**

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b> <b>71</b>
<b>Nombre de conseillers présents :</b> <b>49</b>
<b>Date de convocation :</b> <b>26 avril 2019</b>
<b>Date d'affichage :</b> <b>3 mai 2019</b>

<b>OBJET :</b> <b>AP/CP Modernisation des</b> <b>déchèteries - Ajustement de</b> <b>l'échéancier</b>
---

<b>Nombre de Conseillers ayant pris</b> <b>part au vote : 69</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté</b> <b>pour : 69</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté</b> <b>contre : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers s'étant</b> <b>abstenus : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 20</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 2</b></li> </ul>

**L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 02 mai à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Gilles DUTREMBLE - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHE

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Bernard DURAND - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Felix MORENO - M. Dominique RAVault - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M. Noël VALETTE -

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Josiane GENEVOIS  
Mme Marie ROUSSEAU  
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Jean-Marc HIPPOLYTE)  
M. FRIZOT (pouvoir à M. Hervé MAZUREK)  
Mme GRAZIA (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)  
M. POLITI (pouvoir à M. Laurent SELVEZ)  
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)  
M. DUBAND (pouvoir à M. Felix MORENO)  
Mme BUCHAUDON (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
Mme FERRY (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)  
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)  
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)  
Mme RAMES (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)  
Mme BERARD (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)  
M. GIRARDON (pouvoir à M. Bernard REPY)  
M. MICHEL (pouvoir à M. Gilles DUTREMBLE)  
M. PISSELOUP (pouvoir à M. Gilbert COULON)  
M. BAUMEL (pouvoir à M. David MARTI)  
Mme REYES (pouvoir à M. Bernard DURAND)  
M. JAUNET (pouvoir à M. Pierre-Etienne GRAFFARD)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Roger BURTIN



Vu l'article L.2311-3 du Code général des collectivités territoriales relative au vote du budget d'investissement par autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales relatif aux caractéristiques des autorisations de programme,

Le rapporteur expose :

« Par délibération du 22 janvier 2015, une AP/CP relative au programme de modernisation des déchèteries a été instituée. Il convient aujourd'hui d'actualiser l'échéancier des crédits de paiement au vu de l'avancement du projet et des réalisations 2018.

Pour mémoire, le réseau de déchèteries de la communauté urbaine comprenait 2 unités pour couvrir les bassins de vie de Montceau et du Creusot.

Dans un premier temps, l'extension du périmètre communautaire à 19 communes a conduit la communauté à prendre la décision de construire une nouvelle déchèterie sur la commune de Ciry-le-Noble afin de couvrir les besoins de la zone sud.

Dans un second temps, l'extension du périmètre à 27 communes a conduit à intégrer la déchèterie existante de Marmagne, ce qui permet de couvrir les besoins de la zone nord-ouest.

Le programme de modernisation s'appuie sur les 3 axes suivants :

- La construction de la déchèterie de Ciry-le-Noble, dont les travaux se sont achevés en 2017 ;
- La mise aux normes de 3 autres déchèteries pour faire face aux évolutions de la réglementation en matière d'installations classées. Les travaux concernent notamment la gestion des eaux de ruissellement ;
- Faire face à l'obsolescence de certains équipements par un programme de renouvellement qui concerne : la modernisation du contrôle d'accès aux déchèteries étendu à Marmagne et Ciry-le-Noble, les dispositifs de tassage des bennes et les véhicules de transports pour l'évacuation des bennes.

L'année 2018 a principalement été consacrée à la sécurisation et à la rénovation des déchèteries de Torcy et Montceau, ainsi qu'à l'acquisition de bennes.

Pour 2019, il est prévu principalement de remplacer les bureaux d'accueil et les locaux des déchèteries de Torcy et Marmagne (constructions modulaires).

Pour 2020, il est prévu de réaliser des travaux sur les déchèteries de Montceau et Ciry, afin d'améliorer la réception des déchets verts. Une évolution des dossiers ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) sera réalisée avant les travaux, afin d'assurer des prestations de broyage des déchets verts directement sur les déchèteries.

Enfin pour mémoire, lors du conseil du 20 décembre 2018, la mise à jour de l'autorisation de programme était établie comme suit :

Libellé Autorisation Programme	N° Programme – Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)					
			2015	2016	2017	2018	2019	2020
Modernisation des déchèteries	PDTDC - 071 072	2 336 654	110 452	228 646	1 217 556	475 000	283 000	22 000

Au vu de ces éléments, il est proposé d'actualiser l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement de la manière suivante pour le programme de modernisation des déchèteries :

Libellé Autorisation Programme	N° Programme – Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)					
			2015	2016	2017	2018	2019	2020
Modernisation des déchèteries	PDTDC - 071 072	2 336 654	110 452	228 646	1 217 556	436 051	283 000	60 949

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'actualiser l'Autorisation de Programme / Crédits Paiement pour le programme de modernisation des déchèteries comme suit :

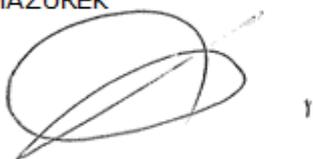
Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)					
			2015	2016	2017	2018	2019	2020
Modernisation des déchèteries	PDTDC - 071 072	2 336 654	110 452	228 646	1 217 556	436 051	283 000	60 949

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 3 mai 2019  
et publié, affiché ou notifié le 3 mai 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,

Hervé MAZUREK



LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

